



**Bulletin d'inscription au voyage aux Pays-Bas
Du 05 au 08 février 2026 avec le Père Luc Ruedin**

Date limite d'inscription **au plus vite**
ad gentes – 42 Rue de Lausanne – 1201 Genève
Tel 022 344 57 80 – Mail : info@ad-gentes.ch - www.ad-gentes.ch

Nom	Prénom	Femme	Homme	Date de Naissance

Adresse: _____ NPA / VILLE: _____

Tel. Portable : _____ E-Mail: _____

Pour me rendre aux Pays-Bas, je confirme avoir un passeport valable jusqu'au **09 février 2026**. (passeport suisse et/ou européen)

La copie du passeport est obligatoire pour l'inscription

Santé : ☐ Je suis en bonne santé ☐ J'ai des soucis de santé _____ ☐ J'ai un handicap

Nom de votre assurance accidents / maladie : _____ ☐ La couverture est suffisante pour les Pays-Bas.

Assurance annulation/rapatriement (obligatoire)

☐ Je souscris à une assurance annulation/rapatriement (tarif sur demande)

☐ J'ai un livret ETI (Europe) ou similaire

Nom de l'assurance : _____ **N° de police :** _____ **Expiration** _____

Logement

☐ Je souhaite partager ma chambre avec : _____

☐ Je souhaite une chambre individuelle (nombre limité)

Avec un minimum de 12 personnes : CHF 1'740.- par personne (en chambre double)

Avec un minimum de 15 personnes : CHF 1'570.- par personne (en chambre double)

Supplément single : CHF 290.- pour les 3 nuits (chambre double à usage individuelle)

Le prix comprend :

- vols Genève-Amsterdam-Genève en classe économique avec taxes d'aéroport
- 3 nuits avec petit-déjeuner
- repas de midi jour 1 + jour 3
- transport en bus 23 places
- guide jour 1 et jour 3
- Pass 72 heures transports Amsterdam
- toutes les entrées indiquées

Le prix ne comprend pas :

- L'assurance voyage annulation/rapatriement
- Boissons
- repas non mentionnés
- dépenses personnelles
- ATTENTION : le prix du vol est garanti au 20 octobre 2025 à CHF 290.-. Merci de vous inscrire au plus vite afin d'éviter une possible majoration.

Afin de garantir votre inscription, nous vous prions de bien vouloir nous retourner ce formulaire dûment rempli. Dès réception nous vous demanderons un acompte non remboursable afin d'acheter le billet d'avion. Le solde sera dû 1 mois avant le départ.

Conditions et frais d'annulation par personne

Pour toute annulation dès émission du billet

CHF 290.-

Pour toute annulation dès le 4 décembre 2026

Pas de remboursement

En cas de non-présentation le jour du départ, aucun remboursement ne sera effectué.

LIEU ET DATE :

SIGNATURE :

